RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

VILLE DE LYON — 3e Circonscription du Rhône (1er et 4e arrondissements)

ELECTIONS LÉGISLATIVES des 5 et 12 MARS 1967

FÉDÉRATION de la GAUCHE DÉMOCRATE et SOCIALISTE

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste *invite chaque Française et chaque Français à participer à la lutte pour la démocratie, le progrès et la paix, en acceptant le contrat qu'elle leur présente ainsi.*

C'est en effet par la participation de tous à l'œuvre commune que nous assumerons nos responsabilités d'hommes libres, égaux et solidaires et que nous instaurerons la République des citoyens.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

L'augmentation de la production et les progrès de la technique devraient toujours entraîner un relèvement continu du niveau de vie. Une véritable démocratie ne peut se contenter d'affirmer des droits politiques ; elle suppose la reconnaissance de droits économiques et sociaux assurant les égalités essentielles entre tous.

— Pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre).

LE DROIT AU TRAVAIL ET A LA STABILITÉ DE L'EMPLOI

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S. M. I. G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, le plein emploi et une politique de reconversion. Nous ne pouvons admettre qu'un certain chômage ait été utilisé par le régime gaulliste comme un moyen de stabilisation des prix.

LA PROMOTION DE LA FEMME

La dignité de la femme sera reconnue pour assurer sa promotion personnelle. Ce qui suppose :

— L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.

— Le respect du principe « A travail égal, salaire égal ».

— Le remboursement à 100 % des congés de maternité.

— Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

— L'égalité juridique entre les époux.

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'EDUCATION NATIONALE

Pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie et lui apporter le droit à un avenir heureux, il est indispensable de moderniser et de démocratiser l'enseignement, de développer la recherche scientifique et de promouvoir une politique de la jeunesse et des loisirs. Nous proposons :

— Le développement des constructions scolaires, notamment pour les **écoles maternelles et l'enseignement technique.**

Pour la recherche scientifique, nous proposons :

— L'augmentation des crédits pour la recherche industrielle et médicale au lieu de la recherche militaire.

LE DROIT A LA SANTÉ

Par **l'extension et la modernisation de nos hôpitaux.** Ce qui implique en particulier une amélioration des conditions de travail et une **revalorisation des traitements du personnel hospitalier.**

Par une aide accrue et organisée à la recherche médicale dans le cadre d'une politique sanitaire et cohérente.

LE DROIT AU LOGEMENT ET AU CONFORT

Impuissants à briser la hausse du coût de la construction, les pouvoirs publics se sont révélés incapables d'assurer le logement des foyers modestes **et des jeunes ménages.** La France construit actuellement pour les riches, alors qu'il faudrait chaque année 350.000 logements sociaux.

LE DROIT A LA VIEILLESSE HEUREUSE

L'abaissement de l'âge de la retraite pour tous les travailleurs, **mais en priorité pour la femme,** mais avec **des revenus décents** par le retour à leur juste destination (le fonds de Solidarité National) des 70 milliards d'anciens francs produits par la vignette automobile l'an passé et détournés de leur but par le Pouvoir.

— **La construction accélérée de Maisons de Retraites pour les personnes âgées.**

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE

La paix est le bien le plus précieux, la guerre le pire des maux. L'arme atomique peut détruire l'humanité. Les plus grands savants et les plus hautes autorités spirituelles ont lancé à cet égard des avertissements solennels. Le devoir de tous est **d'agir pour le règlement pacifique des conflits** par la création d'un système d'arbitrage international transposant au niveau des nations les règles régissant les relations entre les citoyens d'un même pays. Nous proposons :

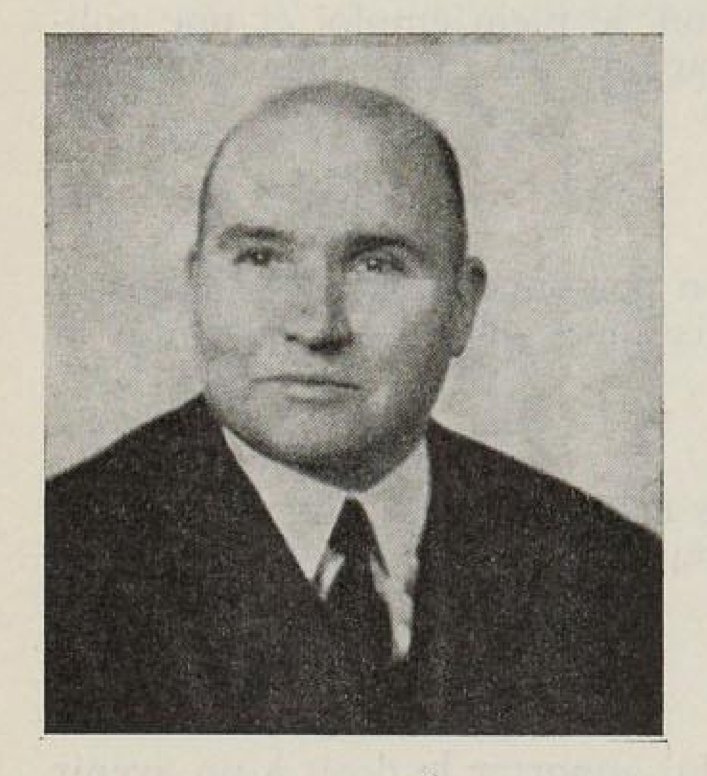
— La renonciation à la force de frappe atomique, la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement et la coopération atomique européenne et internationale en faveur des œuvres de paix.

En un mot, comme le dit si bien FRANÇOIS MITTERRAND :

UNE ÉCOLE, UN EMPLOI, UN TOIT,
UNE VIEILLESSE HEUREUSE !...

Remarque importante. - La modification, apportée par le pouvoir à la loi électorale, prévoit que **seuls, les candidats ayant obtenu 10 °/ₒ des voix des Inscrits pourront faire acte de candidature au 2me tour.**

Qu'on ne confonde pas : il s'agit des **inscrits** et non des **votants.**


Georges MÉFRET

En conséquence le devoir des Républicains démocrates est de voter et de faire voter en masse.

Mais **VOTEZ UTILE !** Votez pour :

Georges MÉFRET

PAPETIER, 52 ans

Placez bien le candidat de la F. G. D. S., seul en mesure de battre les représentants du pouvoir personnel et de la droite.

Suppléant : **Jean-Elie BLANC,** Chef de service P. T. T.

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. Auguste PINTON, Professeur agrégé, Sénateur du Rhône, Ancien Ministre ; Jean MERCIER, Avocat à la Cour d'appel, Adoint au Maire de Lyon

Conseillers Municipaux de la Ville de Lyon

MM. BONNARDEL Marcel, BARADUC Pierre, COMBE René, CONCHONNET Claude, DEVAY Robert, DONJON Marius, GISCLON Florimond, JOURDAN Alphonse, OCTOBON Auguste.

MM. Paul PERCEVEAUX, Surveillant Général du Lycée Saint-Exupéry ; Jean CHENAVIER, Président de l'U. D. S. R.
Mmes Louis FOREST, Jean BREST, Déléguées à la Promotion Sociale.
MM. Luc FROLICHMAN, Docteur en Médecine ; Marius DARLET, Secrétaire de l'U. D. S. R. ; Daniel MIE, Avocat à la Cour d'Appel ; André MERIE, Industriel en Soieries ; Lucien SADIN, Industriel ; François SALMOCHI, Administrateur de Sociétés ; Henri GOYARD, Président du Cercle Démocratique ; Eugène PEYRE, Ancien Champion de France de Boxe.
MM. MEAUME Auguste, NEYRET François, RAY Marius, GEAY Jean-Claude, CLEYET François, BROC Jean, KARLIN Jean.

Imp. du Colombier - 69-Lyon

Vu le Candidat.